

Questions orales

[Français]

RADIO-CANADA

ON DEMANDE SI ON PRÉVOIT UN DÉBLOCAGE DES NÉGOCIATIONS

M. Raymond Dupont (Chambly): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail. Au sujet du conflit à Radio-Canada qui perdure depuis bon nombre de mois, je voudrais savoir s'il y a toujours négociation entre la partie patronale et la partie syndicale, et par l'entremise du médiateur est-ce que le ministre peut prévoir un déblocage de la négociation à court terme dans l'espoir d'en arriver à une entente négociée et ce, dans le plus bref délai?

[Traduction]

L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail): Madame le Président, je remercie le député de sa question. Les trois débrayages qui ont lieu actuellement aux réseaux anglais et français de Radio-Canada sont une vive source d'inquiétude. L'arrêt de travail des journalistes français dure depuis l'automne dernier. Il y a tout juste trois jours de cela, le médiateur de Travail Canada s'est entretenu avec les parties concernées et a réalisé des progrès sensibles, même par rapport aux deux semaines précédentes. Toutefois, il reste des différences importantes. Ce n'est pas chose facile que d'harmoniser les vues des deux parties.

Le conflit du NABET ou des techniciens, les deux groupes, continue lui aussi. Cela fait un mois et demi ou deux mois qu'il dure. Nos médiateurs sont à la disposition des parties en grève et les ont reçues de temps en temps. Dans le cas d'un conflit comme de l'autre, je ne suis pas en mesure d'affirmer à l'honorable représentant qu'un règlement va intervenir immédiatement. Je peux lui dire que des progrès ont été réalisés. Il s'agit de conflits difficiles, mais nous espérons que les parties continueront à être plus réalistes et finiront par trouver un terrain d'entente.

* * *

L'IMMIGRATION

LA RÉDUCTION DES SERVICES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, je m'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le maire de Vancouver prévoit une augmentation du racisme par suite des réductions de l'ordre de 50 p. 100 apportées dans les services fournis aux immigrants. Étant donné que le groupe de travail sur l'emploi et l'immigration insiste sur la nécessité d'offrir aux immigrants des services de consultation en matière d'emploi, de placement et de formation, le ministre est-il disposé à assurer de nouveau le financement des services destinés aux immigrants et des programmes d'adaptation ainsi qu'à en faire profiter les immigrantes?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Comme le député le sait, madame le Président, nous avons annoncé il y a un mois environ un certain nombre d'initiatives que nous avons l'intention de prendre pour venir en aide aux immigrantes. Nous avons décidé de mettre en œuvre une politique de formation linguistique intégrée. Mon collègue, le ministre d'État chargé du Multiculturalisme, et moi-même, mettons actuellement la dernière main à ce programme qui aidera énormément les immigrantes à se trouver un emploi. En ce qui concerne le programme ISAP, les crédits

qui y sont affectés sont retombés à leur niveau original, établi en 1979 avant la venue massive de réfugiés de l'Asie du Sud-Est. Nous envisageons actuellement la possibilité d'y affecter des crédits supplémentaires.

LES CERTIFICATS À L'INTENTION DES EMPLOYÉES DE MAISON

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, nous nous réjouissons de certaines des mesures que le gouvernement vient de prendre à l'intention des immigrantes, en particulier celle permettant aux employées de maison étrangères de devenir des immigrantes reçues. J'aimerais savoir si le ministre compte exiger des employées de maison un certificat professionnel pour qu'elles puissent rester chez nous? Dans ce cas, ne risque-t-on pas de favoriser les gouvernantes britanniques au détriment des Antillaises?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, j'ai passé une bonne partie de la matinée avec des représentants de plusieurs organismes qui m'ont parlé des problèmes des employés de maison, notamment du problème que le député vient de soulever. La nouvelle réglementation ne vise absolument pas à instaurer une telle forme de discrimination. Comme le député le sait, nous venons d'établir de nouveaux règlements pour permettre aux employés de maison d'obtenir plus facilement le statut d'immigrant reçu. J'ai pris note des questions soulevées ce matin et je vais effectuer une enquête sur chacune d'entre elles. Je tiens à dire au député que la nouvelle réglementation ne vise nullement à instaurer une forme de discrimination. Au cas où cela se produirait dans certains de nos bureaux, nous prendrions des mesures en conséquence.

* * *

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LA DATE D'APPLICATION

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la Petite entreprise et du Tourisme. Dans la réponse qu'il donnait à la Chambre le 23 avril dernier, le ministre confirmait qu'il s'était entretenu ce jour-là avec le président de la Fédération canadienne des épiciers de détail et de l'Organisation canadienne des petites entreprises. Il a ajouté ceci:

« Ils me demandaient tout simplement d'étudier, en collaboration avec eux, la possibilité d'établir un autre échéancier et de trouver certains moyens pour faciliter cette conversion. »

Cela fait déjà deux mois que le ministre a pu à loisir envisager cette possibilité avec le cabinet. A-t-il donc réussi à déterminer une nouvelle date qui coïnciderait avec les projets de conversion au système métrique des États-Unis?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, à la suite d'une rencontre avec mon collègue le ministre de la Consommation et des Corporations, nous avons voulu attendre la date d'échéance de la publication des nouveaux règlements dans la *Gazette du Canada* pour étudier les instances qui nous auraient été faites durant cette période de temps. Cette étude est maintenant en cours par les fonctionnaires du ministère de la Consommation et des Corporations et par ceux de la Commission du système métrique Canada, et je n'ai pas l'intention à l'heure actuelle de proposer un changement de la